

**COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE**

Suite à la disparition tragique du Premier Ministre Hamed BAKAYOKO, le Président de la République, S.EM. Alassane OUATTARA, a procédé ce jeudi 11 mars 2021, à la signature d'un décret instituant un deuil national de huit jours, du vendredi 12 au vendredi 19 mars 2021, au cours desquels les drapeaux de l'Etat seront mis en berne sur toute l'étendue du territoire national et dans les Ambassades de Côte d'Ivoire à l'étranger.

Fait à Abidjan, le jeudi 11 mars 2021